

Après-midi festive et solidaire avec l'Unicef



Les enfants des centres de loisirs de Mont de Marsan, Saint-Perdon et Saint-Pierre-du-Mont participent à une grande après-midi festive avec l'Unicef, le mercredi 31 mai de 14h à 16h au parc Jean Rameau.

Une centaine d'enfants des centres de loisirs de l'agglomération de Mont de Marsan, âgés de 5 à 12 ans, s'engagent auprès de l'Unicef lors d'une grande après-midi festive et solidaire, le 31 mai, pour faire connaître et valoriser leurs actions.

Au programme, des jeux de réflexion autour de l'accès aux droits des enfants et des rencontres pour créer un moment de sensibilisation et d'animations autour de la participation citoyenne.

Une journée nationale Uniday

Cette journée nationale aura lieu chaque année, le dernier mercredi du mois de mai. Elle s'inscrit dans la durée pour marquer l'aboutissement et la consécration des actions et des projets solidaires menés tout au long de l'année, par les enfants et les jeunes bénévoles de 6 à 26 ans d'Unicef France.

Ensemble, ils défendent la plus belle des causes : la leur, celle de leurs droits, celle de faire entendre leurs voix par le changement. L'après-midi se clôturera par un goûter convivial au cours duquel tous les enfants chanteront l'une des chansons portée par l'Unicef : « Tout le bonheur du monde ».

Le programme du mercredi 31 mai :

- Jeu de l'oie
- Ateliers portrait et acrostiche
- Goûter en chansons